

35B01

Lac Guéroux

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désistement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut de site d'extraction:
O1 Ouvert sous conditions, O2 Ouvert, F1 Fermé, N1 Non autorisé, T1 En traitement

Substance extraite:
A Argile, C Calcaire, E Éléments de surface (SES), G Gravier, I Indurcissable, M Moraine, N Terre noire, O Sphérulite, P Pierre concassée, R Roches minérales, S Sable, T Toute, U Autre, X Calotte

Contrainte majeure:
Territoire réservé à l'État ou soustrait au jacobinage, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
Périmètre urbanisé
Territoire soustrait au jacobinage et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
Territoire où le droit de jacobiner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure:
Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti aux conditions et obligations déterminées par le ministre
Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:
Terres de catégorie II
Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini:
Entente Pitagagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG):
Nissinan de Bétiakite, Essipk, Mashvevialah, Nutsahkuan

Frontières:
Frontière internationale
Frontière interprovinciale
Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 28° 07' avec une variation annuelle déclinatoire de 19,3"
Système de référence géodésique North American 1983
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
ZONE 18
48°30'00" Coordonnée géographique
648000m.E. Coordonnée U.T.M. Zone 18

Chiffre d'identification:
Le chiffre identifie le numéro du site, la lettre dans la partie supérieure gauche détermine la substance extraite et celle dans la partie droite le statut du site d'extraction

Échelle 1:50 000
0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT
Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

35B01	35B02	35B03
35B04	35B05	35B06
35B07	35B08	35B09

